

Organisation provisoire des travaux
Mécanisme d'Experts sur les droits des peuples autochtones
Onzième session, 9–13 juillet 2018

Lundi 9 juillet

10h00 – 11h00: *Ouverture et organisation des travaux*

Discours d'ouverture:

- S.E. Vojislav Šuc, Président du Conseil des droits de l'homme
- Kate Gilmore, Haut-Commissaire Adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme

Point 1: Élection du Bureau

Discours d'ouverture du Président du Mécanisme d'experts

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

11h00 – 13h00: *Point 4: Étude et avis sur le consentement préalable libre et éclairé*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 4: Étude et avis sur le consentement préalable libre et éclairé (continuation)*

Mardi 10 juillet

10h00 – 13h00: *Point 3: Activités dans les pays*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 8: Table ronde sur la reconnaissance, la réparation et la réconciliation*

Mercredi 11 juillet

10h00 – 11h30: *Point 5 : Réunion de coordination entre le Mécanisme d'experts, l'Instance permanente sur les questions autochtones, la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, et le Fonds de contribution volontaire des Nations Unies sur les peuples autochtones (séance privée)*

TRADUCTION NON OFFICIELLE

11h30 – 13h00: *Point 6: Dialogue avec les institutions nationales et régionales des droits de l'homme et les institutions des droits de l'homme des peuples autochtones.*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 7: Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience. Dialogue avec l'Instance permanente sur les questions autochtones, la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, le Fonds de contribution volontaire des Nations Unies sur les peuples autochtones, et membres du CERD et du Comité des droits de l'Homme.*

Jeudi 12 juillet

10h00 – 11h00: *Point 7: Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience*

11h00 – 13h00: *Point 9: Activités intersessions et suite donnée aux études thématiques et à l'avis – Table ronde sur le patrimoine culturel, les langues autochtones et les savoirs traditionnels.*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 16h30: *Point 10: Travaux futurs du Mécanisme d'experts et thème des prochaines études annuelles*

16h30 – 18h00: *Point 11: Propositions à soumettre au Conseil des droits de l'homme pour examen et approbation*

Vendredi 13 juillet

10h00 – 13h00: *Séance privée*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 12: Adoption des études et rapports*